

PROCURATION D'ACTIONNAIRE

Le (la) soussigné(e)

nom:

(si l'actionnaire est une société) forme juridique :

adresse/ siège social:

propriétaire de: ... *action(s) de la société*

dénomination sociale: COIL SA/NV

siège social: 1000 Bruxelles, Rue de la Presse 4

immatriculation au Registre des Personnes Morales 0448.204.633 (RPM Bruxelles)

*(si l'actionnaire est une société)
représentée conformément à ses statuts par
2 administrateurs / 1 administrateur-délégué / 1 gérant ...
(nom, prénom, fonction)*

qui déclare et garantit par la présente avoir les pleins pouvoirs pour signer cette procuration pour le compte du soussigné / de la soussignée et

désigne comme mandataire : (nom, prénom)

aux fins de le (la) représenter à l'assemblée générale de la société

qui se tiendra le: 6 juin 2018

à: 10.30 heures

à: 3400 Landen, Roosevelt 5

et aux fins de voter en son nom et pour son compte sur tous les points de l'ordre du jour et dans le sens des instructions de vote exprimées ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire sur les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017 et lecture des comptes annuels consolidés de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017

2. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017

Proposition de décision:

L'assemblée décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.

3. Décision concernant l'affectation du résultat

Proposition de décision:

Le résultat à affecter est le suivant:

-	Résultat reporté:	7.135.978,62 EUR
-	Résultat de l'exercice:	2.225.508,64 EUR
-	Dividende intercalaire distribué:	- 1.396.149,00 EUR

Résultat total à affecter: 7.965.338,26 EUR

L'assemblée décide d'affecter le solde du résultat comme suit:

- Réserve légale: 111.275,43 EUR
- Dividende: 2.792.387 EUR
- Bénéfice reporté: 5.061.675,78 EUR

En conséquence, l'assemblée décide de distribuer un dividende aux actionnaires pour un montant total de EUR 2.792.387, soit EUR 1,00 brut par action, payable à partir du 14 septembre 2018.

4. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017

Proposition de décision:

L'assemblée décide de donner, par un vote spécial et individuel pour chacun d'eux, décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.

5. Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017

Proposition de décision:

L'assemblée décide de donner décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle durant l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017.

6. Décision concernant la nomination d'administrateurs

Proposition de décision:

L'assemblée décide de nommer Monsieur Tom Frost, domicilié à 27 Oaklands Park, Grasscroft, Oldham OL4 4JY, Royaume-Uni, comme administrateur de la Société.

L'assemblée décide que la rémunération de cet administrateur sera fixée à € 110.000/an.

L'assemblée décide, en outre, que son mandat en qualité d'administrateur expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2023.

7. Ratification de l'octroi de bonus

Proposition de décision:

L'assemblée générale ratifie l'octroi d'un bonus, à concurrence des montants suivants :

- James Clarke: EUR 400.000
- Patrick Chassagne: EUR 50.000

8. Questions des actionnaires aux administrateurs et au commissaire conformément à l'article 540 du Code des sociétés

9. Divers

INSTRUCTIONS DE VOTE

<p>Vote sur la proposition 2 de l'ordre du jour</p> <p>- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017</p> <ul style="list-style-type: none">○ vote pour ()○ vote contre ()○ abstention ()
<p>Vote sur la proposition 3 de l'ordre du jour</p> <p>- Décision concernant l'affectation du résultat</p> <ul style="list-style-type: none">○ vote pour ()○ vote contre ()○ abstention ()
<p>Vote sur la proposition 4 de l'ordre du jour</p> <p>- Décharge aux administrateurs suivants pour l'exercice de leur mandat pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ James Clarke○ vote pour ()○ vote contre ()○ abstention ()

➤ Finance & Management International SA

- vote pour ()
- vote contre ()
- abstention ()

➤ Patrick Chassagne

- vote pour ()
- vote contre ()
- abstention ()

➤ Genaxis SA

- vote pour ()
- vote contre ()
- abstention ()

Vote sur la proposition 5 de l'ordre du jour

- Décharge au commissaire pour les actes posés dans le cadre de sa mission de contrôle pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2017

- vote pour ()
- vote contre ()
- abstention ()

Vote sur la proposition 6 de l'ordre du jour

- Décision concernant la nomination d'administrateurs

- vote pour ()
- vote contre ()
- abstention ()

Vote sur la proposition 7 de l'ordre du jour

- Ratification de l'octroi de bonus

- vote pour ()
- vote contre ()
- abstention ()

Si le(la) soussigné(e) n'a pas indiqué d'instructions de vote concernant une des résolutions proposées, le mandataire s'abstiendra de voter pour cette résolution.

Toute procuration doit parvenir au siège d'exploitation de la société (3400 Landen, Roosveld 5) dans les meilleurs délais et au plus tard cinq jours francs avant l'assemblée. A défaut, la société ne reconnaîtra pas les pouvoirs du mandataire.

Fait à:

Le:

Nom - prénom:

Fonction: